

Stage archéologique

ainsi que les différentes structures professionnelles en lien avec l'archéologie.

Infos pratiques

- > ECTS : 1,5
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 4H6RAD2A

Présentation

Afin de valider le diplôme de licence mention Histoire de l'art et archéologie parcours archéologie, les étudiants doivent réaliser un stage de 20 jours au sein d'une structure en lien avec l'archéologie : chantier de fouilles, laboratoire d'analyse, structure de recherche... Ce stage peut s'effectuer en France ou à l'étranger, notamment au sein des différents chantiers écoles des enseignants de l'Université Paris Nanterre Bouto (Egypte), Délos (Grèce), Delphes (Grèce), Pompéi (Italie)... ou tout projet personnel défini par l'étudiant et en lien avec la discipline.

Objectifs

Cet enseignement a pour objectif de confronter les étudiants à la pratique de l'archéologie de terrain ou de laboratoire. Cette expérience est nécessaire aux étudiants pour acquérir les connaissances de bases de la discipline.

Évaluation

Rapport de stage écrit.

Les rapports des stages des étudiant(e)s inscrit(e)s à la Licence HAA (parcours Archéologie) vont être adressés à Mme K. Chryssanthaki-Nagle.

Compétences visées

Une compétence méthodologique : découvrir et acquérir les fondamentaux méthodologiques de l'archéologie

Contact(s)

- > **Mathieu Linlaud**
Responsable pédagogique
mlinlaud@parisnanterre.fr
- > **Katerina Chryssanthaki-nagle**
Responsable pédagogique
kchryssanthaki-nagle@parisnanterre.fr